

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CANDIDATURE AU LABEL UNESCO-GEOPARK "SOCLE DE PROVENCE"

MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023

10 H - 12 H 30

**Atrium de l'Hôtel du Département du Var
390 av des Lices - TOULON**



À NOTER

Les 9 Géoparc français :

- Haute-Provence 2000
- Luberon 2004
- Massif des Bauges 2011
- Chablais 2012
- Monts d'Ardèche 2014
- Causses du Quercy 2017
- Beaujolais 2018
- Normandie – Maine 2024
- Armorique 2024

Le nombre total de sites
du Réseau mondial des
géoparc UNESCO s'élève à
195, répartis dans 48 pays.

CONTACT

► Lilia CACCIA
Tél. 07 86 46 55 29
presse@var.fr
Attachée de presse
Direction de la communication



Le label mondial Géoparc est attribué par l'UNESCO et le réseau mondial des Géoparc à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Sur cette histoire unique à travers les temps, il valorise une démarche ambitieuse portée par un territoire et tous ses représentants : élus, associations, scientifiques, habitants...

Il offre une reconnaissance internationale du patrimoine géologique d'un territoire et permet un partage d'expériences avec les autres membres du réseau. Mais c'est aussi un outil de développement et de cohésion des acteurs autour d'un projet concerté, en vue d'optimiser l'association entre connaissance et valorisation.

Le Département du Var, sous l'impulsion de Jean-Louis MASSON son Président, a souhaité s'inscrire dans cette démarche de labellisation à travers la présentation du périmètre, son unité géologique et ses grands sites remarquables dit géo-sites (de Six-Fours-les-Plages à Cannes).

Le Var, territoire d'exception en lien étroit avec le patrimoine naturel, culturel et immatériel. La particularité de ce géoparc réside dans son caractère inter-départemental et transfrontalier avec l'Italie.

LE LABEL S'APPUIE SUR TROIS CARACTÉRISTIQUES MAJEURES :

- ▶ **la préservation** : une meilleure connaissance scientifique des sites permet d'orienter et d'adapter, si nécessaire, des mesures de gestion pour la préservation des richesses géologiques,
- ▶ **l'éducation** : dans un Géoparc, la géologie est une porte d'entrée privilégiée pour la sensibilisation à l'environnement et au territoire,
- ▶ **le tourisme durable** : Le géotourisme participe au développement local à travers un tourisme durable orienté sur la thématique de la géologie.

PROGRAMME DE LA MATINÉE

- 9h30 - 10h** Accueil des participants
- 10h - 10h05** Présentation de la matinée par
Martine ARENAS,
Vice-Présidente du Conseil Départemental du Var,
déléguée aux Espaces naturels sensibles
et aux maisons de la Nature
- 10h05 - 10h30** Projection du film de promotion du label
UNESCO-Géoparc et des sites VAR et ALPES-MARITIMES

Présentation des grands axes de candidature
et de création du GEOPARC Socle de Provence
- 10h30 - 11h** Interventions des Présidents des deux Départements

Jean-Louis MASSON,
Président du Département du Var

Charles-Ange GINESY,
Président du Département des Alpes-Maritimes
- 11h - 11h15** Signature officielle de la lettre de candidature à l'UNESCO
Démarche vers une coopération transfrontalière
France/Italie (avec deux géoparc de la région Ligurie)
Message des acteurs italiens

11h15 - 12h30 Débats et témoignages

Jérémy SUBIAS, Responsable du Service Développement économique et touristique de Provence Alpes Agglomération.

Jean-Marc LARDEAUX, Professeur de géologie à l'Université de Nice Côte d'Azur,
Président du Conseil d'orientation scientifique et Culturel de l'Association Maures Développement Durable

Michel CORSINI, Professeur de géologie à l'Université Nice Côte d'Azur

Jean-Michel COUVE, Député honoraire,
Maire honoraire de Saint-Tropez,
Président de l'Association Maures Développement Durable

Guillaume DECARD,
Vice-Président du Conseil départemental du Var,
Président de Var Tourisme

Mot de clôture du Président **Jean-Louis MASSON**

12h30 Photo des maires inscrits dans le périmètre UNESCO-GEOPARK

